



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON
DU SAMEDI 21 JUIN 2014**

COMMUNE DE PONCHON

Présents : Robert JOYOT, **Maire**.

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, **Adjoints**.

Martine CANIVET ; Jocelyne LHOTTE ; Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Olivier WAUTERS ;
Gérard SOUFFLET, **Conseillers**.

Absentes : Claudine LEFEBVRE ; Elodie THERY

Excusés : Bernard LECOCQ pouvoir à Olivier WAUTERS

Jean-Claude GIRET pouvoir à Gérard SOUFFLET

Secrétaire de séance : Denis ROLLAND.

Lecture du compte rendu de la séance du Jeudi 5 juin 2014 : aucune observation.



1/ COMMERCIALISATION DU PARC LACOURT
CHOIX DU NOTAIRE

Le Conseil Municipal *décide* à l'unanimité de confier le dossier à Maîtres ANDRYSIK et CHAMPION.

2/ COMMERCIALISATION DU PARC LACOURT
VENTE DE LA MAISON

L'offre d'achat précédemment formulée est prorogée jusqu'au 25 juin 2014, et elle est maintenue à son niveau précédent, à savoir :

| | |
|---|----------------|
| ➤ Prix de vente | 130 000 € |
| ➤ Commission à la charge de l'acquéreur | <u>5 000 €</u> |
| | 135 000 € |

Le Conseil Municipal *accepte* de vendre sous ces conditions.

Votent pour :

R. JOYOT ; Y. MERLIN ; C. JOLLIVET ; G. DELABY ; D. ROLLAND ; M. CANIVET ; J. LHOTTE ;
N. PERROTTE

Votent contre :

B. LECOCQ ; O. WAUTERS ; G. SOUFFLET ; J.C GIRET.

(A. CHOTEAU ne prend pas part au vote)

3/ ACQUISITION DE L'IMPASSE DE PIERREPONT

A l'unanimité, le Conseil Municipal *décide* d'en faire l'acquisition, à l'Euro Symbolique, auprès des différents propriétaires, et de confier le dossier à Maîtres ANDRYSIK et CHAMPION.

4/ INSTALLATION DE RADARS PEDAGOGIQUES A ROYE

Le Conseil Municipal en a agréé l'installation. Les devis sont à réunir par Y. MERLIN.
La demande de subvention est à établir. Le Conseil Municipal est d'avis d'installer également un radar non pédagogique. (cf. R. JOYOT)

Date présumée du prochain Conseil Municipal : **Vendredi 11 juillet 2014 à 20 h 30**